

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
18 novembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 25

OBJET :

**12. PROCÉDURE DE  
DÉCLARATION  
D'UTILITÉ PUBLIQUE  
POUR LES TERRAINS  
DE LA TRANCHE 5  
NEXITY JARDINS DE  
FLANDRE.  
COMPLÉTUDE AVEC  
L'AVIS DES  
DOMAINES.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

ID : 059-215904004-202012180710202012\_AK-DE

L'an deux mil-vingt, le vingt-quatre NOVEMBRE à di

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia  
Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. BAUDRY José – M. SERE Soarey Idriss **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. LAPIERRE Julien.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a délibéré le 25 juin 2019 afin de demander l'ouverture de l'enquête d'utilité publique et de l'ouverture conjointe de l'enquête parcellaire afin de lancer la procédure de déclaration d'utilité publique pour les terrains de la tranche 5 NEXITY Jardins de Flandre. Elle a ensuite transmis le dossier en Sous-Préfecture.

La Sous-Préfecture a répondu que notre délibération était incomplète car elle devait viser l'avis des Domaines (articles L.1311-9 à L.1311-11 du Code Général des Collectivité Territoriales).

Le service des Domaines a évalué le terrain à 158 980 €.

Sur proposition du Maire, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des votes exprimés (4 abstentions) :

- de bien vouloir confirmer la précédente délibération sollicitant Monsieur le Préfet du Nord pour l'ouverture de l'enquête publique et de l'enquête parcellaire pour les terrains de la Tranche 5 Nexity des Jardins de Flandre ;
- de préciser qu'en complément, elle vise l'avis des Domaines afin d'acter la complétude du dossier.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.